

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CANONS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CANONS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 24, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 35 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Un Ami de l'Armée

Cette fois, nous n'en pouvons plus douter. Il est bien vrai que le général André « désorganise l'armée ». C'est M. le général de Cornulier-Lucinière qui nous le dit, et la preuve qu'il en donne est que le général André ne l'a pas nommé commandant de corps d'armée.

Alors, vous voyez bien qu'une armée où M. de Cornulier-Lucinière n'a pas obtenu les plumes blanches ne peut pas être une armée « organisée ». C'est clair.

Je ne vous conseillerai pas de soutenir qu'avant M. de Cornulier-Lucinière l'armée française existait parfaitement, que, même sans lui, elle a gagné de nombreuses batailles et que, depuis son départ elle n'en a perdu aucune. N'allez pas non plus demander dans quelles campagnes M. de Cornulier-Lucinière a révélé au monde son génie militaire. A ces simples raisonnements on devinerait immédiatement que vous êtes stipendié de l'étranger et que l'or prussien ruisselle dans vos poches.

Le vrai patriote, morbleu, ne raisonne pas quand un général clérical a parlé ; le vrai patriote est celui qui crie sans cesse à la trahison. Quand à « l'ami de l'armée », il se reconnaît à ce signe infailible qu'il insulte grossièrement le chef suprême de l'armée.

Voyez par exemple le général de Cornulier-Lucinière ! Bien que sa vie se soit écoulée sous les armes, il n'a été promu « ami de l'armée » que dans le courant de la semaine dernière ; le jour où il a pu traiter le général André de friponille... ou quelque chose d'approchant.

Ce guerrier commandait, paraît-il, la division de Nancy. Le 31 octobre dernier, atteint par la limite d'âge, il s'en allait sans avoir été placé à la tête d'un corps d'armée. Il se retira à Nantes et là, il partit en guerre... contre le ministre.

« Je viens de lire, écrit-il à un de nos confrères nantais, l'article que vous avez fait sur la « division de fer ». Je suis mort le 31 octobre, parce que, comme vous dites on m'a fendu l'oreille. A ce moment, du fond de ma tombe — où je me trouve fort bien j'avoue, puisque j'y ai la liberté pour compagnie — veuillez me permettre de vous dire, si vous ne craignez pas trop les revenants, que, comme vous le dites également fort bien, c'est la première fois que le chef de la division de fer ne reçoit pas la plume blanche avant de quitter le service actif.

Je suis très heureux d'avoir commencé le feu. Le ministre André ne m'a pas donné un corps d'armée : il a bien fait. Par le temps qui court, s'il avait agi autrement, mes nombreux amis, voire même mes honorables compatriotes, n'auraient pas manqué de se demander quelle bassesse j'aurais pu commettre pour obtenir une faveur de ceux qui nous oppriment et nous désorganisent à qui mieux mieux. »

Eh bien, vous reconnaissez là, je pense, le style d'un « patriote, ami de l'armée ». Cet honorable retraité n'y va point avec le manche de la cuillère, si j'ose m'exprimer

ainsi dans une affaire aussi grave. Dans son épître, il y en a pour le ministre de la guerre, c'est entendu. Mais il me semble que tous les généraux commandants de corps d'armée, qui ont reçu leur nomination du général André, en prennent aussi pour leur grade. « Quelles bassesses ont-ils bien pu commettre » pour se faire choisir ! C'est ce que M. de Cornulier-Lucinière ne nous dit pas, mais il ne doute pas une seconde qu'ils se soient livrés à des platitudes écœurantes. Je vous prédis que si jamais, quelque républicain osait se permettre une appréciation semblable, la presse nationaliste nous ferait entendre une belle musique ; seulement comme il s'agit d'un clérical renforcé et d'un catholique pratiquant, elle se pâme d'admiration.

Et maintenant une question se pose. Si le ministre de la guerre avait offert la « plume blanche » au général de Cornulier-Lucinière, celui-ci aurait-il accepté de devenir le collègue des commandants de corps d'armée qu'il considère comme indignes ? Sinon, comment a-t-il pu souffrir jusqu'au bout l'humiliation de servir sous leurs ordres ?

Il y a là, semble-t-il, un manque de logique. Mais si les « amis de l'armée » étaient obligés de rester logiques ils ne pourraient plus écrire des sottises ou des grossièretés ; et alors, on serait l'avantage ?

Emile LAPORTE.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 17 novembre

PRÉSIDENCE DE M. LOCKROY, VICE-PRÉSIDENT.
M. Gervaise dépose une proposition de résolution tendant à accélérer le travail des commissions chargées du règlement des pétitions.

Par 357 voix contre 161, cette proposition est renvoyée à la commission du règlement.

La Chambre reprend le budget des colonies : M. Brunet parle en faveur de l'île de la Réunion pour laquelle il réclame le droit d'administrer ses finances elle-même et un régime douanier qui n'entrave pas son développement économique.

M. Ballande parle en faveur de la Nouvelle-Calédonie, et M. Bouvalot critique la façon dont la colonisation est faite.

Puis la discussion générale close, la Chambre passe à la discussion des chapitres.

M. Guyot de Villeneuve demande une réduction de 10,000 francs sur le chapitre réservé à l'administration centrale.

M. Doumergue, ministre des colonies, combat l'amendement ; M. Guyot retire son amendement.

Les 18 premiers chapitres du budget des colonies sont votés.

Sur le chapitre 19, M. Clément demande un relèvement de crédit en faveur du budget de la Martinique.

M. Gérauld-Richard parle en faveur de la Guadeloupe qui subit actuellement une crise sur-croissante formidable : il demande qu'une commission extra-parlementaire soit nommée pour examiner la situation de cette colonie.

Cette proposition est adoptée.

Les derniers chapitres du budget des colonies sont votés.

La Chambre passe ensuite à la discussion du budget des travaux publics.

M. Lebrun voudrait qu'on active la construction des chemins de fer d'intérêt local.

M. Bouveri parle en faveur des délégués mineurs.

M. Maruéjols, ministre des travaux publics dit que prochainement satisfaction sera donnée à M. Bouveri.

M. Roche parle en faveur des employés et ouvriers des chemins de fer, au sujet des retraites, des heures de travail, etc.

M. Maruéjols déclare qu'il fera son possible pour donner satisfaction aux desiderata des employés des chemins de fer.

Séance du 18 novembre

PRÉSIDENCE DE M. ETIENNE, VICE-PRÉSIDENT

La Chambre reprend la discussion du chapitre du budget des travaux publics.

M. Rudelle demande la réduction de 100,000 fr. du crédit du personnel de l'administration centrale.

M. Maruéjols dit que les crédits ne sauraient être réduits plus qu'ils l'ont été. L'amendement est retiré.

Les chapitres 1 et 2 sont adoptés. Sur le chapitre 3 relatif aux ingénieurs des ponts et chaussées, M. Martin demande que les sous-ingénieurs aient le titre d'ingénieurs auxiliaires.

M. Maruéjols dit que la question est soumise au Conseil d'Etat.

M. Jumel demande que le service des chemins départementaux et vicinaux reste partout aux mains des seuls agents départementaux.

Les chapitres 3 et 4 sont votés.

Sur le chapitre 5, M. Martin propose de donner le titre de sous-ingénieurs aux conducteurs des ponts et chaussées.

Cette proposition est acceptée ; un décret réglera les conditions dans lesquelles cette proposition sera exécutée.

Les chapitres 5 à 12 sont adoptés. Sur le chapitre 13, M. Bouveri demande une augmentation de 25,000 fr. pour améliorer le sort des éclusiers ; M. Doumer dit que les crédits ont été relevés de 35,000 fr. — M. Bouveri retire son amendement après que M. Maruéjols lui a fait promesse d'examiner la situation intéressante des éclusiers.

Une motion de M. Constans relative au contrôle de l'exploitation commerciale des chemins de fer, est repoussée.

Sur le chapitre 27, M. Pastre soutient un amendement tendant à relever de 50,000 fr. les crédits affectés aux cantonniers.

La Chambre réduit cet amendement à 1,000 fr. pour en faire un amendement indicatif.

M. Flandrin dépose une motion tendant à étudier les moyens pour améliorer la situation des cantonniers ; il demande que les instruments de travail soient fournis gratuitement aux cantonniers.

M. Maruéjols répond qu'il est animé des plus bienveillantes intentions à l'égard des cantonniers. La motion de M. Flandrin est votée.

Plusieurs motions concernant les lignes de chemins de fer d'intérêt local sont discutées.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 17 novembre

PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES

M. Fallières prononce l'oraison funèbre de M. Signard, sénateur de la Haute-Saône, décédé.

Puis le Sénat reprend la discussion du projet de loi contre la loi Falloux.

M. Legrand demande que l'enseignement secondaire soit libre.

M. Thézard combat cet amendement et M. Chaumié déclare que cette motion n'est que la répétition de celle déposée mais retirée par M. Wallon. Après ces explications, M. Legrand retire son amendement.

L'article 2 de la loi présentée par la commission est mis en discussion ; il est ainsi conçu :

« Aucun établissement privé d'enseignement secondaire ne pourra être ouvert qu'en vertu d'une autorisation spéciale qui sera donnée par décret rendu après avis du conseil supérieur de l'instruction publique. L'autorisation pourra toujours être retirée par un décret rendu en la même forme. Un règlement d'administration publique déterminera la procédure des demandes en autorisation et des retraits d'autorisation. »

M. de Lamarzelle combat cet article.

M. Clémenceau prend la parole pour défendre, dit-il, la liberté absolue ; il n'admet pas l'omnipotence de l'Etat parce qu'il voit une tyrannie. Il combat le projet défendu par M. Lintilhac qui, dit-il, ne ferait que transformer la France en une vaste congrégation.

Il est contre le monopole, il trouve que le projet du gouvernement contient des lacunes, mais il est acquis à l'amendement de M. Girard.

Le discours que M. Clémenceau a prononcé est très beau et est très applaudi.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

Et la séance est levée.

La dernière Trahison

Après la déclaration fameuse de M. de Galliffet sur les prétendus « secrets militaires », on pouvait nous croire guéris de notre manie nationale de voir des espions partout et de crier à la trahison à propos de bottes.

Il n'en est rien, hélas ! et voici tous nos guerriers en chambre affolés devant un joyeux canard lancé par un journal anglais.

Il s'agit du nouveau matériel d'artillerie anglais, lequel, paraît-il, serait identique à notre matériel de campagne français. Comment la perfide Albion a-t-elle pu copier nos précieux modèles ? C'est bien simple. Ecoutez le confrère d'Outre-Manche :

Depuis cinq années — écrit le *Daily Express* — le gouvernement (anglais) s'efforçait d'obtenir des dessins de canon français à tir rapide, mais le secret était si bien gardé qu'il ne parvenait pas à avoir une idée exacte du mécanisme.

Un jour, un négociant, au courant des désirs du gouvernement, expédia deux canons complets avec leurs affûts à l'arsenal de Woolwich sans autre explication. C'est sur ces types que l'on construit ces nouvelles pièces.

Notez que ce misérable négociant aurait pu envoyer des plans, des photographies, des modèles complets, des pièces spéciales, des échantillons de métal, etc. Mais la trahison n'eût pas été complète. Il a préféré s'introduire dans une fonderie, dans un arsenal, dans un magasin, y voler deux canons, avec leurs affûts, emmener le tout chez lui, l'emballer et l'expédier en colis-postal à l'adresse du War-Office. Quelle canaille !

Et en France on ne s'est aperçu de rien, ces deux canons ont disparu, avec leurs affûts, sans qu'aucun servent, aucun officier, aucun contrôle s'en soit douté !

Voilà pourtant les histoires que nous servent parfois les journaux nationalistes ; bien heureux s'ils ne nous traitent pas de prussiens quand nous refusons d'y croire !...

INFORMATIONS

Le projet du Gouvernement

Dès maintenant, on s'occupe activement de la préparation du projet de loi dont M. Combes a annoncé le dépôt dans sa récente déclaration au Sénat et qui a pour objet d'interdire l'enseignement à celles des congrégations autorisées qui l'exercent actuellement. Tout d'abord, M. Combes vient d'inviter les préfets, par dépêche, à lui faire parvenir dans un délai déterminé, mais très bref, des renseignements sur la situation des établissements congréganistes d'enseignement autorisés de leurs départements respectifs, au point de vue des délais à observer dans la fermeture pour ne pas amener d'interruption de l'enseignement pour les élèves, en cas d'insuffisance reconnue certaine des écoles publiques.

D'autre part, M. Combes va constituer une commission de représentants de l'intérieur, des cultes et de l'instruction publique chargée de grouper ces renseignements et de préparer le projet de loi : cette commission devra en particulier définir le régime légal à appliquer à celles des congrégations autorisées qui, exclusivement vouées à l'enseignement, n'auront plus d'autre but après le vote du projet de loi. Le nombre des écoles qui seront frappées par le projet de loi s'élève à 3.500 dont 1.500 de garçons tenues par les frères des écoles chrétiennes et 2.000 de filles tenues par des congrégations de femmes exclusivement enseignantes ou mixtes.

Commission de l'armée

La Commission de l'armée a consacré toute sa séance à l'examen de l'article 60 de la loi militaire relatif aux avantages à assurer aux engagés et rengagés. Elle a décidé que les sous-officiers, caporaux ou brigadiers, liés au service militaire par une durée supérieure à la durée légale, auraient droit à une haute paie, dont le tarif serait fixé par le ministre de la guerre. Les simples soldats engagés ou rengagés dans les mêmes conditions, soit dans les troupes et services de l'armée coloniale, soit dans les troupes à cheval de l'armée métropolitaine, auront droit aux mêmes avantages.

Le sérum de la tuberculose

M. le docteur Marmoreck a fait mardi, à l'Académie de médecine, une communication sur le sérum de la tuberculose. Le principe de la méthode est le suivant : en injectant une culture spéciale de bacilles tuberculeux à des chevaux, le docteur Marmoreck les immunise contre la tuberculose. Il obtient ainsi un sérum antitoxique avec lequel il a fait des tentatives de guérison sur des animaux tuberculeux et sur l'homme.

M. le docteur Marmoreck termine sa communication en disant qu'il ne se dissimule pas que c'est seulement une expérience beaucoup plus grande que la sienne, faite sur une échelle plus vaste, qui pourra rendre un jugement définitif sur la valeur de son sérum.

Des expériences en ce sens se poursuivent déjà dans beaucoup d'endroits à l'étranger, sous le contrôle de cliniciens compétents. Leurs résultats, très encourageants, vont être incessamment publiés, et, bien mieux que toutes les affirmations ou toutes les dénégations, ils justifieront à courte échéance de la valeur de sa méthode.

Parentés compliquées

Le *Gaulois* qui pratique volontiers le genre « casse-tête chinois » même les jours où il se prive de la collaboration de M. Gaston Polionnais, vient de découvrir une complication de parentés tout-à-fait extraordinaire.

Il s'agit d'un pêcheur italien nommé Bruzzoni qui, par suite de conditions tout-à-fait curieuses, est devenu son propre grand-père.

Le fait n'est pas banal et mérite d'être conté en détail :

Bruzzoni s'est marié à une veuve qui avait eu une fille de son premier mari. Le père de Bruzzoni devint amoureux de cette jeune fille et l'épousa.

Voilà par conséquent le père Bruzzoni qui devenait le gendre de son fils.

La jeune femme devint mère, et du coup, l'enfant devint le frère de Bruzzoni en même temps que son petit-fils puisqu'il était le fils de sa fille.

Peu de temps après Bruzzoni ent également un fils qui devint l'oncle de son père, puisqu'il était le frère de la belle-mère de ce dernier.

Ce n'est pas tout.

La femme Bruzzoni se trouvait être son épouse en même temps que sa grand-mère puisqu'elle était la mère de sa mère par alliance.

Bruzzoni était ainsi le petit-fils de sa femme, et comme le mari de la grand-mère d'une personne est forcément le grand-père de cette même personne, Bruzzoni se trouve être son propre grand-père.

C. Q. F. D ?

Il y a des gens qui ont attrapé une méningite en essayant de débrouiller des choses moins compliquées que l'histoire de Bruzzoni.

Forces retrouvées. — Ste-Engrâce (Basses-Pyrénées), le 8 mars 1902. Depuis plusieurs années je souffrais de douleurs internes, maux d'estomac, de reins, mauvaises digestions, etc., qu'aucun remède ne pouvait soulager. J'ai fait usage des Pilules Suisses et je souffre bien moins. Mes forces sont revenues, et les maux d'estomac ont disparu. VERDUN. (Sig. lég.)

PROCHAINEMENT
le « JOURNAL DU LOT »
PARAITRA
SUR 6 COLONNES
et sera composé
EN CARACTÈRES NEUFS

CHRONIQUE LOCALE

FÊTES DE L'AMICALE DES INSTITUTEURS

Nous publions aujourd'hui la fable que M. Louis Lamaud, délégué de l'Amicale de la Dordogne, débita dimanche soir au Cercle de l'Amicale des instituteurs du Lot :

MESDAMES,
MESSIEURS,

C'est encore moi qui demande la parole ;
C'est encore moi qui m'excuse de m'imposer à votre attention, de vous fatiguer peut-être.
Je réclame donc, avec l'indulgence de tous, la faculté de vous exposer à mon tour, notre situation Monsieur le Président, à vous qui serez notre bienveillant et puissant interprète auprès du grand maître de l'Université, de vous faire un tableau de nos doléances, de nos tribulations, qui, quoique présentées sous une forme humoristique, n'en sont pas moins réelles et sincères.

DOLEANCES D'INSTITUTEURS

A vous, ici rangés autour de cette table,
Chefs, amis bienveillants, députés, sénateurs,
Je demande très franc de conter une fable
Qui dépeint notre cas, mes chers instituteurs. —
N'y voyez point malice et soyez favorables.

La Mort et le Régent

« Un pauvre vieux Régent, le front chargé de rides,
Languisant et courbé, les mains aux poches vides,
Évoquant le passé, songeait à son malheur,
Désirait le trépas, ce grand Consolateur !
Et cependant, instruit, imprégné de morale,
Quand, tout jeune, il sortit de l'École normale,
Il pouvait espérer, sans grande ambition,
Se créer une assez bonne position.
Généreux, franc, loyal, mais ferme, l'âme fière,
— Quand il avait raison, il la voulait entière —
Il sut autour de lui, procédant de bonté,
Faire lever le grain, le grain de Liberté.
L'empire s'écroulait ; et, menant sa commune
Sérénité, sans à-coup, sans défaillance aucune,
Il fut tout désigné, quand vint l'ordre moral,
Pour servir de victime à l'esprit clérical.
Or, inébranlable, calme dans la tempête,
Il alla, ballotté, mais sans courber la tête.
— Tout le monde connaît l'exode des régents
Qui périodiquement errent par tous les temps.
Pauvres instituteurs, ô que par de caprices
Vous voyez trop souvent croître vos sacrifices !
Certes la République a fait beaucoup pour vous ;
Mais sous le faux parfois vous tombez à genoux.
Néanmoins assidus, et sans perdre courage,
Chaque jour par devoir vous reprenez l'ouvrage.
Vous savez, c'est certain, que ce grand dévouement
Ne vous procurera qu'un maigre traitement.
Vous savez pourtant bien que, lorsque viendra l'âge,
Aux deux tiers du chemin — Ah ! fatal pourcentage ! —
Il faudra s'en aller et penser au repos :
Et vous serez tout blancs, tout cassés, peu dispos.
— Notre homme fit ainsi. Mécontent, l'âme inquiète,
Il repoussa longtemps l'heure de la retraite.
Pour l'avenir des siens voulant des jours meilleurs
Et méditant la vie, aiguillon de douleurs !
Quel plaisir eût-il eu depuis qu'il est au monde ?
En est-il un plus puevre en la machine ronde ?
La classe, les parents, l'inspecteur, le Préfet,
Lui font un vrai tableau d'un malheureux complet !
Il appelle la Mort, la Mort libératrice !
Elle accourt. — « Va, dit-il, trouver l'institutrice ! »
Morbide ! il ne fut point galant !
Mais est-il besoin qu'on vous dise
Que peu cette Dame on courtise ?
D'ailleurs qui n'en ferait autant
Au siècle d'égoïstes,
De prudents arrivistes ? »

Dites, combien de temps gémit le régent
Et réclamera-t-il un meilleur traitement ?
Depuis bientôt trente ans lui tient ce langage :
« Ta tâche est noble et grande, ô maître du jeune âge !
C'est par toi, que l'enfant, devenu citoyen,
Aura pour idéal, le vrai, le beau, le bien ;
Par toi qu'il aimera tout ce que l'on rêve :
La France, la famille, et son père et sa mère ;
Qu'il voudra soulager les malheurs du prochain ;
Qu'il ouvrira son cœur à tout le genre humain.
Tu prends les écoliers, les répands à la ronde :
L'un devient artisan, un autre explorateur,
Celui-ci magistrat, celui-là sénateur.
Sous ton souffle naquit l'illustre Galilée,
Chaque homme de génie, ou grand semeur d'idée.
Tu formes le chimiste et le savant, l'inventeur,
L'historien, l'orateur, le servent, le poète,
Les princes des beaux-arts et de la poésie,
Les célèbres penseurs de la philosophie.
Par toi se réalise et marche par degrés
Cet émancipateur qu'on nomme le Progrès !
Voilà ta grande œuvre, voilà ton noble rôle,
Vaillant instituteur, petit maître d'école !
Nous saurons reconnaître et payer ton labeur,
Nous te ferons le rang digne du bienfaiteur. »
— On nous l'a dit, redit. — Ainsi qu'en un mirage,
A l'approche du but, comme s'enfuit notre âge,
Nous voyons s'envoler ces excellents projets,
Reléguer nos besoins par crainte des budgets.
Quand la France meurtrie, après l'affreuse guerre,
Consolait ses douleurs, réparait sa misère ;
Et que, tournant vers nous ses regards suppliants,
Elle dit à chacun : Instruis tous mes enfants,
Je ne t'oublierai pas, courage et confiance !
Nous crûmes à sa voix, à la foi de la France :
Nous lui fîmes crédit. Elle se releva,
Elle redevenant forte, à nouveau prospéra ;
Du Tonkin, de l'Afrique entreprit la conquête,
De l'Univers entier elle reprit la tête,
Regagna des faveurs, des amis, des alliés...
— Nous attendons toujours, nous sommes sacrifiés !
Notre œuvre subsiste, la sienne est incomplète. —
Qu'on nous débarrasse du prêtre et des dévots
Pour ne plus déplorer les martyrs Gobillots !
Mais qu'on nous rende aussi, qu'on allège nos peines,
Qu'on vote des écus et non promesses vaines.
Lorsque le laboureur ensemence son champ
Et qu'il veut, tous les ans, de bon vin, du froment,
Il sait qu'il est des frais, des dépenses à faire :
Il traite bien la bête, il engraisse la terre.
Donnez-nous donc le pain ou qui vivra verra :
Si vous ne m'écoûtez la France périra !

Louis LAMAUD,
Instituteur à Périgueux, St-Georges.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira le samedi 21 Novembre 1903, à 8 heures du soir.

Ordre du jour :

Nomination des commissions.
Dépenses imprévues. — Compte-rendu.
Station forestière pour le boisement. —
Demande de création.
Rue Rousseau. — Offre d'acquisition par
Mme Marie Célerié.
Demande de secours par Mme veuve
Andrieu.

Buste de M. Larroumet, offert au Musée par Mme sa veuve.

Demande de Mme veuve Caloir.

Affaires diverses.

Rapports des commissions.

Compatriote

C'est avec plaisir que nous apprenons que notre compatriote, l'éminent artiste M. Gabriel Soulacroix, vient de signer son engagement pour la saison prochaine à l'Opéra-Comique.

M. Soulacroix est engagé par M. Carré pour tenir les premiers rôles dans les principales pièces du répertoire de l'Opéra-Comique, et dans les créations de pièces nouvelles.

A la Cathédrale

L'Officiel publie hier un décret du président de la République, nommant le nouveau curé de la Cathédrale de Cahors, en remplacement de M. Belvèze, décédé depuis près de deux ans.

C'est le curé de Souillac, M. Mongrelet (Pierre-Bernard), qui est nommé.

Contributions indirectes

M. Maurel, commis principal des contributions indirectes à Figeac, est nommé receveur à Verfeuil (Lot-et-Garonne).

Postes et Télégraphes

Mme Coyard, receveuse des postes à Salviac, est nommée receveuse à Cazals, en remplacement de Mme Laubat appelée à Villefranche-de-Périgord (Dordogne).

Mme veuve Marchat, receveuse à Pierre-Buffière (Haute-Vienne), est nommée receveuse à Salviac, en remplacement de Mme Coyard.

Véloce-Sport Cadurcien

Les membres du V.-S. C. sont priés d'assister à l'assemblée générale de la société, qui aura lieu le vendredi 20 novembre à huit heures et demie, au siège du Club.

Ordre du jour :

Nouvelles dispositions pour l'année 1904.
Communications importantes.
Fixation de la date du banquet.
Présence de rigueur.
Questions diverses.

Avenir Cadurcien

L'Avenir Cadurcien se fera entendre sur les Allées Fénélon, dimanche de 3 à 4 heures.

Le cirque Anderson

On annonce la prochaine arrivée dans notre ville du grand cirque féérique Anderson, vaste établissement de première importance qui contient plus de 3.000 places et où tous les soirs travaille une troupe de plus de 40 artistes.

7^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

Il sera procédé, le samedi 5 Décembre 1903, à 2 heures de l'après-midi, à la caserne Bessières, à l'adjudication de :

Enlèvement des os et eaux grasses, blanchissage et balayures, pour une période d'un an.

Pain de soupe, éclairage, épicerie, pour une période de six mois.
Délai d'inscription le 1^{er} Décembre 1903.

Arrondissement de Cahors

CATUS. — Conférence agricole. — M. Quercy, professeur départemental d'agriculture, fera une conférence agricole à la mairie de Catus, le dimanche 22 novembre, à une heure du soir.

Sujet : Institutions auxiliaires de l'agriculture.

Intempéries. — Mardi soir, vers 2 heures et demie, Catus et le haut canton inclusivement, étaient brusquement visités par une bourrasque de grêle qui, si elle ne s'était pas trompée de saison, aurait fait beaucoup de mal.

Dans la nuit suivante et dans la matinée de mercredi, comme pour varier les décors, la neige et la pluie luttèrent avec force pour habiller ou désabiller la nature de son manteau blanc. Quelques rayons d'un pâle soleil sont venus dans l'après-midi de ce jour tran-

cher le différend qui existait entre ces éléments, et tout est rentré dans l'ordre.

Foire du 23 novembre. — Malgré certaines dates erronées de quelques almanachs, notre foire se tiendra, toujours comme par le passé, lundi prochain 23 courant, et sera sans doute fort belle, comme les précédentes.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Arrestations. — A la suite d'une instruction ouverte depuis quelques jours, un mandat d'amener suivi d'un mandat de dépôt, a été décerné contre les nommés Adrien Rey, trente-deux ans, et Félix Genot, vingt-neuf ans, marchands forains domiciliés à Figeac.

Ces deux individus parcouraient les environs de Figeac, vendaient de la toile à des paysans à qui ils faisaient signer des valeurs en blanc. Les acheteurs n'étaient pas peu surpris quelques jours après de recevoir une quantité de marchandises bien supérieure à celle qu'ils attendaient.

Nombreuses sont les victimes de ces escrocs qui répondront prochainement de leurs méfaits devant le tribunal correctionnel de notre ville.

— La nommée Marie Fourgous, de Saint-Félix, a été arrêtée par le service de la régie et de l'octroi en flagrant délit de colportage d'allumettes de contrebande. Mise à la disposition de M. le juge d'instruction, elle a été écrouée à la maison d'arrêt.

— Le nommé Oscar Germes, 41 ans, cultivateur à Figeac, a été écroué à la maison d'arrêt en vertu d'une contrainte par corps.

— La police de notre ville a mis en état d'arrestation le nommé Antonin Murat, dit Muratou, en vertu d'une contrainte par corps décernée contre lui.

Classe 1903. — Les jeunes gens du canton de Figeac-Ouest, qui appartiennent à la classe 1903, sont invités à assister à une réunion préparatoire, qui sera tenue dimanche 22 novembre, à quatre heures de l'après-midi, dans une des salles du café de Paris, avenue Gambetta. Présence indispensable.

Justice. — L'Officiel de ce jour publie un décret par lequel M. Dusser est nommé juge suppléant rétribué du tribunal de Figeac.

CARAYAC. — Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Carayac s'est réuni le 15 novembre. Tous les membres étaient présents.

Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil approuve le budget des chemins vicinaux tel que le service vicinal l'a présenté.

Il nomme délégués M. Henri Achille pour réviser la liste électorale et MM. Lafferrayrie Gaston et Pezet Léon, pour juger les réclamations relatives à cette liste.

Il dresse la liste de présentation des répartitions pour 1904.

Il répartit un secours entre cinq réservistes ou territoriaux.

Il émet le vœu que le renouvellement du cadastre ait lieu le plus tôt possible.

La neige. — La neige a fait son apparition à Carayac. Au moment où nous écrivons ces lignes elle tombe en abondance et la terre en est couverte.

SAINT-CÉRÉ. — Incendie. — Lundi matin vers quatre heures, le feu s'est déclaré dans la maison habitée par Mme veuve Biand, aubergiste, rue Faidherbe.

Etant donné l'état mauvais d'entretien, les pompes n'ont pu fonctionner. Cependant, grâce à la promptitude des secours, le foyer a pu être assez rapidement circonscrit.

On ignore les causes du sinistre. Les pertes toutes matérielles s'élèvent à 2.000 fr. et sont couvertes par une assurance.

PIOULE LE LUC (Var), sur la ligne P. L. M. entre Marseille et Nice. Traitement de l'arthritisme, de la goutte, de la gravelle, des maladies du foie. — Eau minérale naturelle bicarbonatée mixte, sulfatée, calcique, lithinée. Établissement thermal ouvert toute l'année. — Soins donnés en toute saison. — STATION D'ÉTÉ et D'HIVER. — Hôtel de premier ordre, Casino, excursions. — Prix modérés.

Bibliographie

LE GLOBE TROTTER. Le plus grand et le plus beau journal des voyages, aventures, explorations, etc. — Le n° 15 centimes. Abonnement d'un an, 8 fr. — Rédaction-administration: Cloître Saint-Honoré, Paris. Sommaire du 19 novembre.

Un combat corps à corps avec le seigneur de la brousse, P. de Tennahé. — Suspendu au-dessus de l'abîme, Novodom. — Le « Globe Trotter » à travers le Monde: La plus grande cloche du monde; L'esthétique chez les Australiens; Colporteur de poisons; Une locomotive à air comprimé; La plus ancienne société anonyme, G. T. — Chez les Cannibales. Huit ans de croisière dans le Pacifique (Récit de voyage illustré par les photographies de l'auteur et les compositions de Louis Tinayre) (suite), Comte Festetics de Tolna. — La Diligence de Deadwood, Charlie Dodge. — Ce que j'ai vu au Sénégal, P. D. — La Musique Malgache, G. C. — Le Toit du monde: Aventures sur l'Himalaya. Roman inédit (suite). Illustrations de Holeywinski, André Lauré. — Sur les grands chemins du globe (Les dernières découvertes), G. D. — Les voyages de nos lecteurs: La bicyclette à voile, un Amateur; L'art chez les Indiens, X.; Légende Candote, Frank. — Les races humaines par la plume et par l'objectif: Les Nagos, G. F. — Curiosités naturelles: Deux faces, quatre yeux et trois bouches pour un seul chat, XXX. — Encore un lac intermittent, Charles Chapelain et Lucien Valantin. — Petite correspondance. — Nos concours: Concours n° 98 (Phrase cachée); Soixante prix: Résultats du concours n° 93 (Le voyageur flé), M. Sphinx. — Une bonne omelette (page humoristique), Jean d'Auriant.

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef; Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1591, du 21 novembre 1903.

Estomac et corps étrangers, par le Dr L. Monnier. — Le « Lebaudy » à Paris, par le lieutenant-colonel G. Espitalier. — Essai à grande vitesse de Berlin-Zossen, par A. Durand. — La photométrie, par J. Laffargue. — La Russie du Sud, par Jules Garnier. — Belladone et Solanées, par Léon Devyreu. — Locomotives électriques du chemin de fer Baltimore-Ohio, par B. — Les Italiens en France, par V. Turquan. — La photographie avec les lentilles naturelles, par Pierre de Mariel. — Académie des sciences; séance du 16 novembre 1903, par Ch. de Villedeuil. — Les terrassements mécaniques et la charrue, par D. D.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

RABELAIS

Les livraisons 20, 21, 22 et 23 des Œuvres complètes de Rabelais, illustrées par Gustave Doré, font assister le lecteur à la lutte héroïque de Gargantua et de Picrocole.

Ce ne sont que fantastiques chevauchées, ruses de guerre, prises d'armes et combats homériques coupés d'entr'actes pendant lesquels se nouent, se poursuivent et se rompent les négociations diplomatiques les plus follement fantaisistes qu'on puisse imaginer.

Gens de guerre et gens d'église prennent part aux uns comme aux autres des épisodes de cette guerre homérique qui se clôt par la défaite de Picrocole.

Il est impossible de réaliser avec plus de délicatesse ce tour de force de raconter plaisamment des choses horribles.

Et certainement la partie de l'immortel récit où nous sommes arrivés et que contiennent les quatre livraisons dont nous parlons, est une de

celles où apparaît le mieux le génie de Rabelais, fait de verve, de gaieté et de bonne humeur mises au service du plus parfait bon sens.

C'est un véritable modèle d'ironie; le drame sanglant s'y trouve parodié de main de maître.

Gustave Doré, dans ses illustrations, s'est élevé vraiment à la hauteur de l'écrivain dont il avait à traduire les conceptions.

Il nous montre des batailles, des marches d'armées, des embuscades d'un grouillement vertigineux. Et par une prodigieuse adresse, ces scènes de carnage et de mort nous apparaissent dépourvues de toute brutalité, de toute horreur, presque comiques.

Tous ces personnages, revêtus d'armures coquasses, munis d'armes invraisemblables, s'entre-tuent, dirait-on, en riant, comme en partie de plaisir.

Il n'existe dans aucune littérature un ouvrage comparable aux récits de Rabelais et il en est peu qui aient cette bonne fortune d'avoir été illustrés comme l'a fait Gustave Doré, dont, au surplus, cette suite est reconnue comme un chef-d'œuvre.

L'ouvrage complet forme 140 livraisons qui se répartissent en deux volumes comprenant 60 grandes compositions hors texte, 50 en-têtes de chapitres, 240 culs-de-lampe et de nombreuses vignettes dans le texte. Le prix de la livraison est de 50 centimes.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 7^e — Sommaire du 19 novembre 1903.

V^o Nacla: Chronique. — Georges Denonville: Ravageot. — Pierre Sales: La course aux millions (suite). — Daniel Lesueur: Le cœur chemine (suite). — Pierre Calmettes: Les vêtements confectionnés. — Fernand Lafargue: La fiancée-veuve (suite). — Xavier de Montépin: La demoiselle de compagnie (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

DICTIONNAIRE DES SCIENCES

Les séries 40 et 41 du Dictionnaire général des Sciences théoriques et appliquées, qui viennent de paraître, contiennent, sans l'épuiser, la série de la lettre G. C'est, en effet, une des lettres de l'alphabet qui sert d'initiale ou de préface au plus grand nombre de mots.

A mesure que se poursuit la publication de cet important et utile ouvrage, on saisit de mieux en mieux le plan merveilleux sur lequel il fut conçu en même temps que sa haute tenue scientifique, littéraire et artistique.

Que ces deux derniers qualificatifs ne surprennent personne.

Indépendamment de plusieurs notices biographiques, comme celle, par exemple, de Gay-Lussac, que donne la série 40, et qui sont des morceaux fort bien faits, il y a tels mots, comme par exemple: Génération spontanée, de la même série, qui donnent prétexte à des résumés dont la forme le dispute à l'exactitude scientifique toujours scrupuleuse. Voilà pour la littérature.

Pour ce qui est de l'art, il suffira de feuilleter les deux séries qui viennent de paraître pour se convaincre qu'il entre pour une part appréciable dans les mérites de cette publication: entre beaucoup de figures, de schémas, de graphiques dont la précision ne saurait exister sans une naturelle sécheresse qui les rend d'aspect un peu rébarbatif, voici les illustrations des mots Gazelle, Geai, Geiser, Girafe, pour ne citer que ceux-là, qui sont des vignettes fort jolies, de petits croquis tout à fait séduisants, d'un faire des plus adroits.

Il semble, en vérité, que l'utile dulci du poète latin ne reçut jamais une plus judicieuse application: aussi ne peut-on se défendre de trouver naturel le succès remporté par le Dictionnaire des Sciences, dès son apparition: il est conforme au précepte de ce poète qui promet tous les suf-

frages à l'auteur assez avisé pour unir l'utile à l'agréable.

Rappelons que le Dictionnaire des Sciences paraît en livraisons bi-hebdomadaires de huit pages à 10 centimes et en séries bi-mensuelles de cinq livraisons à 50 centimes, chez Garnier frères, éditeurs, 6, rue des Saints-Pères. Il formera deux volumes in-8° jésus d'environ 3.000 pages ornées de 3.500 gravures.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1616^e livraison (21 novembre 1903).

La Jeunesse de Cyrano de Bergerac, par H. de Gorse et J. Jacquin. — La prédiction du mendiant, légende flamande, par Albert Cim. — A l'Hôtel des princes, par G. Fanton. — Le Loup noir, par H. de Charlieu. — Galerie d'aventuriers, par Jules de Glouvet.

Abonnements France: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale: Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes.

Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79 Paris.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Émission de 600.000 Obligations foncières de 500 fr. 3 0/0 avec LOTS rapportant 15 fr. d'intérêt par an

Prix d'émission: 495 Fr.

Payables: 20 fr. en souscrivant, — 30 fr. à la répartition et le surplus en 8 versements.

4 tirages trimestriels de lots par année pour 1.300.000 fr. de lots dont 2 de 150.000 fr. et 2 de 100.000 fr.

Souscription publique le 24 Novembre 1903 A PARIS:

AU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE et dans les principales Sociétés de crédit DANS LES DÉPARTEMENTS:

Chez MM. les TRÉSORIERS-PAYEURS GÉNÉRAUX; Chez MM. les RECEVEURS-PARTICULIERS des FINANCES ou dans les AGENCES et SUCCURSALES des SOCIÉTÉS On peut dès à présent souscrire par correspondance

Eviter les Contrefaçons
**CHOCOLAT
MENIER**
Exiger le véritable Nom

VIENT DE PARAÎTRE

ALBERT GRIMAUD

LA RACE ET LE TERROIR

Anthologie des Poètes du clocher

MOUVEMENT LITTÉRAIRE PROVINCIAL
Fort volume in-8 (24x16), 500 pages: 6 fr.
Franco: 6 fr. 75.

S'adresser: 1, rue des Capucins, Cahors

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
18 Mer.	+ 5.5	+ 1.5	766	Neige
19 Jeudi	+ 5	+ 2	766	Couvé

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable: Couvert.

D^r HERBEAU

CHEMINS DE FER D'ORLEANS

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^o, 2^o et 3^o classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthyary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par Ch. BERNARD DEROSNE)

TROISIÈME PARTIE
LE BEAU SPAHIS

VIII

Explications d'Edmond

Je vous montrerai cette carte tout à l'heure. Davis la ramassa sans que personne y fit attention, et je crois qu'elle est de nature à surprendre même vous. Le nouvel arrivé était un homme de taille moyenne, très mince, très brun, avec des cheveux et des moustache d'un noir de jai et comme n'en ont jamais les Anglais. Davis ne le connaissait pas, et cependant sa figure le frappa comme si elle lui avait été familière.

Sir Richard mit son lorgnon et regardait l'étranger d'un air surpris et embarrassé. Que diable est-ce qui vous a ramené à Castleford? lui dit-il. Je vous croyez mort et enterré depuis un siècle; et comme vous êtes changé! Vous passiez jadis pour un beau garçon, mais que je

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Haas.

sois pendu si on pourrait dire cela de vous à présent. Sur quoi, l'étranger sa mit à rire, en homme d'un caractère bien fait.

Oui j'avoue que je suis changé, dit-il, et pas à mon avantage. Quand on passe six ans à frapper à la porte de tous les réduits de l'Europe et qu'on ne vit que grâce aux ressources de son imagination, ce n'est guère le moyen de garder la beauté qu'on a pu avoir. Je retourne en Amérique, et j'ai eu l'idée de revenir ici encore une fois et de jeter un dernier regard sur mon ancien séjour. On dirait que cela vous étonne! Et il y a de quoi s'étonner aussi. Ce qu'il y a de vrai, c'est dit-il, en prenant sir Richard par le bouton de son habit et en baissant le ton de sa voix, que j'ai entendu parler de cette histoire de revenant et que cela m'engageait à venir. Puis, j'avais aussi à découvrir madame Vavasor. Mais sir Richard ne pourrions-nous pas nous retirer dans une pièce particulière pour nous entretenir de tout cela? J'ai plein ma poche de souverains et nous pourrions nous amuser en même temps à jouer à l'écarté.

Le baronnet était pris par son côté sensible dès l'instant où il était question d'écarté. Ils se retirèrent dans une chambre particulière et se mirent à jouer. Il jouèrent ainsi longtemps encore après minuit sonné. Quand ils sortirent, le baronnet était dans cette surexcitation qui le saisit toujours quand il gagne. Je me doutais que la chance allait tourner, dit-il à Dubourg en partant. J'ai gagné soixante livres à ce jeune homme, et je compte bien lui en gagner encore autant demain soir.

N'oubliez pas, Dantrée; je vous donnerai votre revanche la nuit prochaine aux Armes de Scarswood.

— Dantrée! s'écria O'Donnell.
— Je vois que vous vous rappelez le nom de ce misérable amant de Catherine Dangerfield. Voici la carte que Davis a ramassée dans la maison de jeu.

O'Donnell était tout au récit du comte main tenant. Il jeta son cigare et prit la carte. D'un côté elle portait le nom gravé de Gaston Dantrée; de l'autre côté, on y lisait ces mots écrits au crayon:

« Mon cher sir Richard,
« Je désirerais vous entretenir un instant. J'ai entendu raconter que vous avez vu le fantôme de C. D. Peut-être me serait-il possible de vous éclairer un peu à ce sujet.
« G. D. »

— C'est extraordinaire, dit le capitaine; continuez, je vous prie, mylord.

— Ah! votre intérêt s'est éveillé enfin. Attendez que je vous raconte le reste. Les deux hommes se séparèrent dans la Grande-Rue de Castleford, et Davis suivit sir Richard. Son instinct de bon limier lui disait qu'il ferait bien de s'attacher aux pas de l'autre; mais les ordres que je lui avais donnés lui prescrivaient de ne pas quitter sir Richard. Le baronnet ne sortit pas de sa chambre toute la journée suivante, et Davis s'en alla tranquillement se promener au Trou-Perdu et s'y cacha dans les arbres de façon à avoir bien les fenêtres en vue. Il y fit deux découvertes: la première, que mademoiselle Herncastle était

toujours là, et la seconde, qu'elle et la vieille cachaient un prisonnier.

— Un prisonnier?... fit O'Donnell, se rappelant le bruit qu'il avait entendu sortir de cette maison sinistre.

— Un prisonnier, un idiot... Davis en est bien sûr. Ce prisonnier ou cette prisonnière vint deux fois à la fenêtre, en s'agitant, en gémissant, et en poussant des cris étranges et épouvantables. Une première fois, la vieille, aux traits durs, le repoussa en s'écriant: Arrière le fou! On ne peut pas tourner le dos sans que vous ne soyez à la fenêtre. La seconde fois, ce fut mademoiselle Herncastle qui vint le retirer, en lui parlant avec douceur et bonté Davis la vit parfaitement; la fenêtre était ouverte et elle la referma.

A la tombée de la nuit, il revint à Castleford pour surveiller le baronnet. Sir Richard était sorti, il était aller se promener dans un singulier endroit... au cimetière... et Davis se glissa dans sa chambre, pour voir s'il ne pourrait pas se fourrer quelque part, de manière à voir et à entendre tout ce qui se passerait. Il y avait, à un bout de la chambre, une vieille armoire à linge avec une petite devanture vitrée couverte à l'intérieur d'un rideau de mousseline. Davis s'y logea à tous risques. A dix heures précises, sir Richard rentra, accompagné de Dantrée. Le baronnet s'assit en tournant le dos à l'armoire, tandis que Dantrée se plaça droit en face. Davis fut frappé de nouveau en le voyant et se demandait où il l'avait déjà vu. En tous cas, il ne perdait rien de vue et entendait tout ce qu'on

Ancien cabinet dentaire
HUGGINS & BAKER

75, BOULEVARD GAMBETTA
Monsieur L. Maury, Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté de médecine de Paris et de l'Ecole dentaire de France.
Monsieur L. Morand, Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine et de l'Ecole Dentaire de Bordeaux.
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
Travail parfait et entièrement garanti

COMMERCE DE BOIS
FABRIQUE DE MENUISERIE ET PARQUETS
FILLIOL, à Tulle

Parquets chêne, depuis 2 fr. 50 le mètre carré.	
d° hêtre, 2 fr. 50 d°	
Parquets pin 28/30, 1 fr. 45 d°	
d° d° 25, 1 fr. 35 d°	
Parquets peuplier 28/30, 1 fr. 95 d°	
d° d° 25, 1 fr. 80 d°	
Parquets mêlée 28/30, 2 fr. d°	
d° d° 25, 1 fr. 75 d°	

Portes à 5 panneaux 2^m sur 0,75 x 0,80 x 0,85 la pièce 8 fr.
Portes à 5 panneaux 2^m20 x 0,80 x 0,85, la pièce 11 fr.
Chêne, Hêtre, Pin Sylvestre, Peuplier, spécialité de bois de Chêne étuvé pour menuiserie.
Envoi de prix-courants et tous renseignements sur demande

TRANSFORMATION du CABINET DENTAIRE
DE LA RUE DU LYCÉE

L.-G. OLLIVIER
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
SPÉCIALITÉ D'AURIFICATION
Consultations de 9 h. du matin à 5 h. du soir
9, rue du Lycée, 1^{er} étage

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

1904 **Vient de paraître**

A la Librairie DELSAUD
RUE DE LA MAIRIE, CAHORS
LE GRAND ANNUAIRE DU LOT
CONTENANT LES PRÉVISIONS DU TEMPS
Par XAINTRAILLES, d'Issoire (Puy-de-Dôme)
Illustré de plus de 500 gravures
PRÉCÉDÉ D'UNE
HISTOIRE DU QUERCY
GALIOT DE GENOUILHAC
Grand Maître de l'Artillerie
Prix : 0 fr. 60

Usages Locaux
EN VIGUEUR
DANS LE DÉPARTEMENT DU LOT

En vente à l'imprimerie du Journal du Lot, 1 rue des Capucins, à Cahors.
Prix : 1 fr. — Franco par la poste 1 fr. 25

VIENT DE PARAÎTRE :
LES ANNALES ANTHROPOLOGIQUES,
journal mensuel, le premier journal anthropologique qui soit indépendant de toute société de tempérance.
Publié sous la direction de M. le D^r LEGRAIN, avec le concours des collaborateurs les plus éminents : MM. les D^{rs} Brouardel, Landouzy, Letulle, Chauveau, Bouchard, Daremberg, M. F. Passy, etc., etc.
Administration, 12, rue de Condé, Paris, abonnement, 3 fr.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Excursions
En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.
1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.
Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.
2^e itinéraire : 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.
Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.
Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay) et quai d'Austerlitz, aux bureaux

succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

PUBLICATIONS
éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1^o à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert.

2^o en Province : dans les gares et principales stations.
Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand). — DE LA LOIRE AUX PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE. — LES GORGES DU TARN. — POITOU-ANGOUMOIS. — L'AUDE.

Excursions en France
LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques)
De Paris à Tours.

De Tours à Nantes.
De Nantes à Landernau, et embranchements.

D'Orléans à Limoges.
De Limoges à Clermont-Ferrand, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.

De St-Denis-près-Martel à Arvant, ligne du Cantal.

De Tours à Angoulême.
D'Angoulême à Bordeaux.
De Tours à Vierzon.
De Tours à Montluçon.
De Limoges à Agen.
De Limoges à Montauban.
D'Eygurande à Aurillac.

Une plaquette *Album de photographies. Souvenir de mon voyage en Touraine*, est également mise en vente dans les principales gares au prix de 1 franc.

Pour recevoir franco ces publications, ajouter à la lettre de demande 0 fr. 65 pour le Livret-Guide, 0 fr. 35 pour chacune des autres brochures, 0 fr. 30 pour chacun des itinéraires géographiques et 1 fr. 15 pour la plaquette *Album de photographies*.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT.

ORFÈVRE CHRISTOFLE
COUVERTS CHRISTOFLE

Manufacture à Paris
56, Rue de Bondy
EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE
Envoi franco de Catalogue
Notre représentant à Cahors est M. Mandelli fils, Bd Gambetta, 26.

ENTREPRISE ARSÈNE COLLET, FONDÉE EN 1855

CHANTIER DU CHEMIN DE FER. — AVENUE DES MARCHANDISES
(Près la gare des Marchandises CAHORS)

CHAUFFAGE ÉCONOMIQUE

Provisions pour l'hiver

BOIS DE CHAUFFAGE EN CHÊNE SCIÉ ET FENDU

Le stère, sur le chantier, y compris l'octroi..... 8 fr.
Le stère, rendu franco à domicile..... 8 fr. 50

COPEAUX DE BUCHAGE ET DE FENDAGE 5 Fr. le Stère
(RENDU FRANCO A DOMICILE)

S'adresser au Chef du Chantier du Chemin de Fer ou envoyer les commandes à

M. Arsène COLLET

CHANTIER DU CHEMIN DE FER
AVENUE DES MARCHANDISES
PRÈS LA GARE DES MARCHANDISES

disait.
Le baronnet et Dantrée se mirent à jouer à l'écarté, et un quart d'heure n'était pas écoulé que Davis s'aperçut que sir Richard n'était pas de force. Dantrée était de beaucoup le meilleur joueur des deux, et il voulait gagner, car ses pertes de la nuit précédente n'avaient été que la ruse d'usage en pareil cas. Dès le début du jeu, la chance se déclara contraire au baronnet. Il demanda du vin et du brandy... il buvait continuellement et sa surexcitation et sa colère étaient horribles à voir. Dantrée gagnait toujours... et sa figure sombre gardait la rigidité de la pierre, tandis qu'une expression diabolique de malice et de triomphe se voyait dans ses yeux.
Le jour paraissait quand il se leva, et il tenait à la main un chèque de sir Richard pour la somme de huit mille livres. Ils avaient mis de gros enjeux et le sort avait été constamment hostile au baronnet. Je regagnerai cela... je regagnerai cela, je le jure ! s'écriait sir Richard, dont la figure était livide et qui tremblait de colère. Rappelez-vous, Dantrée, que vous reviez ce soir. Il faut que je regagne ce que j'ai perdu, ou que je double ma perte !
Dantrée salua en souriant d'un air doux. Je serai trop heureux de vous offrir votre revanche, sir Richard. Je reviendrai ce soir, sans faute. Sir Richard le conduisit jusqu'à la porte.
Davis profita de l'occasion pour sortir de sa cachette, à moitié asphyxié qu'il était par le

manque d'air et à demi-mort par le besoin de sommeil. Mais, avant de dormir ou de se reposer, il était nécessaire qu'il essayât de faire quelque nouvelle découverte sur l'heureux Dantrée. Il le suivit jusqu'à sa résidence. Cette résidence était le Trou-Perdu ! Et quand Davis l'y regarda entrer, toute la vérité lui apparut tout à coup... Gaston Dantrée et Hélène Herculiste n'étaient qu'une seule et même personne.
O'Donnell se leva, en proie à la plus vive surprise.
— C'est impossible ! s'écria-t-il. Que dites-vous là, milord ? Oh ! c'en est trop !
— C'est la vérité... j'en suis convaincu. Cette femme est capable de tout... de tout. Elle a joué le rôle de Frankland au bal... maintenant elle joue celui de Gaston Dantrée ! Ce ne pouvait pas être Gaston Dantrée en personne. Du reste... je le sais.
— Vous le savez... que voulez-vous dire ?
— Une fois que je fus en possession de la carte que je vous ai fait voir, et que j'eus entendu la description que Davis m'avait faite de Dantrée, j'allai trouver le docteur Graves, de Castleford, qui le connaissait, vous vous en rappelez, pour lui demander des renseignements. La peinture qu'il me fit de Dantrée ne s'accordait en rien avec celle de Davis, sinon pour la couleur des cheveux et de la moustache. Je demandai à Graves si Dantrée était guéri de la chute qu'il avait faite du haut de l'escalier. Le docteur hocha la tête en me disant : Je l'ai demandé à Otis, il m'a dit que

oui ; mais je ne le crois pas. Il ne pouvait pas se guérir.
Il peut avoir survécu, mais, dans ce cas, il est frappé d'idiotisme. Il était impossible, à en juger par les blessures qu'il s'était faites, qu'il recouvrât à la fois la santé et la raison.
O'Donnell se taisait ; il éprouvait comme le vertige.
— Davis vint me trouver, me fit son rapport et retourna à la Rose d'Argent, où il dormit toute la journée. Sir Richard ne sortit pas non plus de son lit ; j'allai dans la journée aux Armes de Scarswood et je l'appris. Je me dirigeai ensuite du côté du Trou-Perdu. C'était l'endroit le plus désert qu'on puisse imaginer... personne n'y va jamais. Les arbres y sont fort épais et rendent facile la tâche d'une personne aux aguets. M'étant soigneusement caché, j'observai cette fenêtre de l'étage supérieur, dont Davis m'avait parlé. Je ne perdais pas mon temps... je vis apparaître l'idiot qui gesticulait, riait, et causait tout seul. J'avais pris avec moi un excellent télescope de poche et je pus l'envisager à mon aise avant l'arrivée de quelqu'un. O'Donnell, voici le couronnement de ma découverte : Je crois que l'idiot confiné au Trou-Perdu est Gaston Dantrée !
— Ciel !
— Graves me l'avait dépeint, vous vous le rappelez, et j'avais une bonne lunette. La description se rapportait à l'individu que j'avais sous les yeux. C'était une personne dont la figure était belle, ou qui l'avait été quand elle jouissait de sa raison ; elle avait des yeux noirs, des cheveux noirs,

des traits réguliers et d'une grande douceur. Cette idée ne me serait pas venue si Graves ne m'avait pas dit que, dans le cas où Dantrée vivrait encore, il serait en état d'idiotisme. La question est de savoir qui est-ce qui l'a amené là ?
— C'est une question à laquelle je ne saurais répondre. Je suis dans un état d'étonnement et de surprise inexplicables. Je n'ai jamais entendu parler de ma vie d'un pareil enchaînement de circonstances extraordinaires. Comment croire que mademoiselle Herculiste a pu jouer le personnage de Gaston Dantrée ? Cela me paraît tout simplement absurde. Sir Richard connaissait bien Dantrée... n'aurait-il pas découvert du premier coup l'imposture.
— Sir Richard ne pouvait rien découvrir du tout... Sir Richard ne voit pas plus clair qu'une chauve-souris, il ne distingue pas à deux pouce de son nez. Il a reconnu Gaston Dantrée sur parole. Davis a raison vous verrez. Il n'y a jamais eu une pareille femme dans le monde.
— Jamais, j'espère. Et vous croyez réellement que Gaston Dantrée, devenu idiot, est enfermé au Trou-Perdu.
— C'est mon impression exacte, et je ne peux rendre compte autrement du résultat de mes informations. Catherine Dangerfield l'avait laissé à la charge de ce M. Otis, et, d'après ce que j'ai entendu dire, j'infère qu'Otis aimait Catherine Dangerfield et que les desirs de celle-ci étaient sacrés pour lui.

(A suivre)